

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LUNDI, LE 24 JANVIER 2018 À 19H00 AU CENTRE CULTUREL MUNICIPAL SITUÉ AU 624, RUE NOTRE-DAME, 2<sup>E</sup> ÉTAGE À SAINT-CHRYSOSTOME.**

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur Gilles Dagenais, les membres suivants sont présents :

Madame la conseillère Colette Jaquet, district #1  
Monsieur le conseiller Marc Roy, district #2 est absent.  
Monsieur le conseiller Steve Laberge, district #3 est absent.  
Monsieur le conseiller Richard Pommainville, district #4  
Madame la conseillère Mélissa St-Jean, district #5  
Monsieur le conseiller Mario Henderson, district #6

Madame Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière est présente et rédige le procès-verbal.

**2018-01-019 1. OUVERTURE ET CONSTATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE**

Proposé par Madame la conseillère Mélissa St-Jean  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D’OUVRIR** la séance spéciale à 19H00 le quorum étant respecté.

**ADOPTÉ**

**2018-01-020 2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur le conseiller Richard Pommainville  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**D’ADOPTER** l’ordre du jour tel que rédigé.

**ADOPTÉ**

**2018-01-021 3. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 196-2018 RELATIF AU CODE D’ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRYSOSTOME**

Lors d’une élection générale, toute municipalité doit, avant le 1<sup>er</sup> mars de l’année suivante adopter un code d’éthique et de déontologie révisé, qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification (art. 13 Loi sur l’éthique).

**UN AVIS DE MOTION** est donné par Monsieur le conseiller Mario Henderson ainsi que le projet de règlement no. 196-2018 relatif au code d’éthique et de déontologie des élus municipaux de la Municipalité de Saint-Chrysostome est déposé ce soir. Les élus municipaux ont reçu une copie du projet de règlement 72 heures avant la tenue de la séance spéciale. Après discussion, les élus municipaux statuent qu’ils désirent ajouter une clause relativement au harcèlement et autres inconduites.

Une copie du projet de règlement était également disponible pour les gens présents dans la salle.

**ADOPTÉ**

#### **4. BUDGET 2018**

Le conseil a révisé les propositions préparées par Mme Nathalie L'écuyer, directrice générale adjointe, afin de présenter les documents pour approbation lors de l'adoption du budget 2018 prévue le 29 janvier prochain.

#### **5. DÉPÔT DE LISTE DES CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS**

Mme Céline Ouimet, directrice générale déposé la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même contractant pour une dépense totale de 25 000 \$ et plus.

#### **LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 2 000 \$ AVEC UN MÊME CONTRACTANT POUR UNE DÉPENSE TOTALE DE 25 000 \$ ET PLUS.**

1	AGENCE DE REVENU DU CANADA	D.A.S.	76 488,86 \$
2	CAMION CARL THIBAUT INC.	CAMION INCENDIE 2017	495 173,37 \$
3	CARGILL LIMITED	SEL À DÉGLACER	46 438,68 \$
4	COMITÉ DES LOISIRS SAINT-CHRYSOSTOME - LUMIÈRES SOCCER		75 024,14 \$
5	CONSTRUCTION DJL INC.	PAVAGE ST-JEAN-BAPTISTE	262 766,71 \$
6	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	ASSURANCE COLLECTIVE	57 772,76 \$
7	ÉNERGIE SONIC INC.	CARBURANTS -HUILE	46 034,48 \$
8	ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS JAMBETTE	EXERCISEURS & BUTS SOCCER	27 180,09 \$
9	EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC.	PAVAGE RG ST-ANTOINE	322 897,08 \$
10	FINACIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	EMPRUNT	34 784,26 \$
11	GROUPE ULTIMA INC.	ASSURANCES	59 425,00 \$
12	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ & LUMIÈRES RUES	115 511,42 \$
13	LES CONSTRUCTIONS ALAIN MARCIL	TOITURE SALLE COMM.	63 408,71 \$
14	M.R.C. DU HAUT ST-LAURENT	QUOTE-PART & ORDURES	465 703,06 \$
15	MAISON DES JEUNES HUNTINGDON	MDJ ST-CHRYSOSTOME	26 819,23 \$
16	MINISTRE DES FINANCES	SÛRETÉ DU QUÉBEC	200 281,00 \$
17	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISES PROVINCIALES	193 462,30 \$
18	NUVA ÉCO-SCIENCES INC.	BACTÉRIES - ÉTANGS	27 407,74 \$
19	REBUTS SOLIDES CANADIENS INC.	RECYCLAGE	82 989,45 \$
20	SINTRA INC.	PAVAGE RG ST-MICHEL	63 567,49 \$
21	VEOLIA CANADA	NETTOYAGE CONDUITES	28 894,42 \$

#### **6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

2018-01-022

#### **7. LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

Proposé par Monsieur le conseiller Mario Henderson  
Et résolu unanimement par les conseillers présents

**DE** lever la séance spéciale à 20H30 l'ordre du jour étant épuisée.

**ADOPTÉ**

\_\_\_\_\_  
Monsieur Gilles Dagenais  
Maire

\_\_\_\_\_  
Madame Céline Ouimet, g.m.a.  
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

\*\*\*\*\*